



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL EPGV RHONE-METROPOLE DE LYON

**Vendredi 12 janvier 2018 à 18h**

Hôtel de Ville de Caluire-et-Cuire, Place du Dr Frédéric Dugoujon, 69300 Caluire-et-Cuire

### Membres du Comité Directeur présents :

Jean BOUTARIN, Monique COLLET-BILLON, Jean-Pierre ERARD, Christiane POTOCKI, Suzanne PUZENAT, Josie VERMOREL, Jean-Paul VUIART

### Membre du Comité Directeur excusée :

Marie-Claire LAPORTE

### Salariés présents :

Aline JOUSSELIN, Farid MESSALTI, Hélène POMMIER, Pierre-Marie TRICAUD

### Salariée excusée :

Jacqueline SENES

### Invités présents :

- Mme Geneviève BARDOUILLET, Comité Départemental EPGV de l'Ain
- Mr Damien COUTURIER, adjoint aux sports, mairie de Caluire et Cuire
- Mr Medhi FANAYAR, représentant de Mr Cyrille Isaac-Sibille, député de la 12<sup>ème</sup> circonscription du Rhône
- Mme Marie HECKMANN, vice-présidente du Comité Régional EPGV Auvergne-Rhône-Alpes
- Mr Jean-Claude JOUANNO, président du CDOS Rhône-Métropole de Lyon
- Mr Gilbert LAMOTHE, conseiller du président du CDOS Rhône-Métropole de Lyon
- Mme Elisabeth MARNIER, Europa Donna
- Mme Dominique PESCHER, Conseillère Technique Régionale Comité Régional EPGV Auvergne-Rhône-Alpes

Invités excusés :

- Mme Nicole BERLIERE-MERLIN, directrice du Pôle Solidarités, Département du Rhône
- Mr Jacques BLANCHIN, adjoint au maire de la mairie de Tassin-la-Demi-Lune
- Mme Sarah BURDET, Centre Intégré de l'Obésité, Centre Hospitalier Lyon Sud
- Mme Mireille CHANEL, présidente du CODEP EPGV de l'Ain
- Mr Pascal CHARMOT, maire de Tassin-la-Demi-Lune
- Mme Angélique CHEVALIER, Direction Sport, Randonnées, Vie Associative, Département du Rhône
- Mr Philippe COCHET, maire de Caluire-et-Cuire
- Mr Christophe CORNET, Crédit Mutuel Sud-Est
- Mme Marie-Antoinette CREPET, présidente du CODEP EPGV de la Loire
- Mr Yann CUCHERAT, adjoint aux sports, mairie de Lyon
- Mme Isabelle DARNIS, ABC Diététique
- Mme Cécile DELANOË, DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
- Mme Blandine DROUARD, Fédération de Cardiologie Val de Rhône
- Mme Laura GANDOLFI, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon
- Mr Stéphane GAUCHER, Directeur du Service Personnes Âgées et Handicapés, Département du Rhône
- Mme Coline GIRERD, ABC Diététique
- Mr Etienne GOUTTEFANGEAS, Conférence des Financeurs de la Métropole de Lyon
- Mr Christophe GUILLOTEAU, Président du Conseil Départemental du Rhône
- Mme Emilie HABERT, AG2R La Mondiale
- Mr Cyrille ISAAC-SIBILLE, député de la 12<sup>ème</sup> circonscription du Rhône
- Mme Myriam LAFON, France Bénévolat
- Mme Simone LEFEBVRE, élue déléguée de la Fédération Française EPGV en charge du Codep 69
- Dr LEGAL, Président de la Ligue contre le Cancer du Rhône
- Mme Caroline MAIGA, Conférence des Financeurs du Département du Rhône
- Mme Mireille MAISONNAT, Secrétaire Générale CODEP EPGV de l'Isère
- Mme Catherine MICHAUDON, Atouts Prévention Rhône-Alpes
- Mme Carine MOIROUD, ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- Mme Françoise MONT DE BERNARDO, chargée de mission, Mairie de Lyon
- Mme Patricia MOREL, présidente de la Fédération Française EPGV
- Mme Valentine NORE, DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
- Dr Maud OTTAVY, DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
- Mr Thierry PHILIP, Vice-Président de la Métropole de Lyon
- Mr Jean-Bernard POISSANT, Direction Sport, Randonnées, Vie Associative, Département du Rhône



- Mme Françoise RIVOIRE, adjointe à la Mairie de Lyon
- Mr Jean-Pierre ROGER, CDOS Rhône-Métropole de Lyon
- Dr Pascale ROMESTAING, Europa Donna
- Mme Sandrine ROUSSOT-CARVAL, ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- Mr Bernard SPRECHER, DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
- Mme Chloë TALLIEU, DRDJSCS du Rhône
- Mr Pierre THORAL, Crédit Mutuel Caluire
- Mr Jean-Marc TOURANCHEAU, ARS Rhône-Métropole de Lyon
- Mr Jean-Louis VAZETTE, Espace Associatif, Département du Rhône
- Mme Patricia VILCOT, Responsable de Mission Sports, Département du Rhône
- Mr Claude VOLKMAR, CRIAS Mieux Vivre

Le 12 janvier 2018, à Caluire-et-Cuire, les délégués des associations EPGV du département du Rhône et de la Métropole de Lyon se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente, Mme Josie Vermorel.

Il a été établi une feuille d'émergence signée par les délégués présents en leur nom propre. L'assemblée générale est présidée par Mme Josie Vermorel en sa qualité de présidente du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon.

Elle est assistée de Mme Christiane Potocki, en tant que Présidente de Séance et Secrétaire adjointe du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon.

Modalités de délibérations rappelées par Mme Christiane Potocki, Présidente de Séance :

- Conformément aux statuts, le quorum nécessaire est de 30 % des associations affiliées représentant 50% de la totalité des voix. Le quorum est atteint. En effet, 63 associations sur 86 affiliées, sont présentes ou représentées, pour un total de 407 voix sur 517 totales.
- 8 animateurs sportifs sont également présents

### **Accueil de la Présidente du Comité Départemental Josie VERMOREL**

Josie Vermorel présente ses vœux à tous ainsi qu'à la ville de Caluire.

### **Accueil de la Présidente de Caluire 3C**

Hélène Drykoningen remercie la ville de Caluire pour la mise à disposition gracieuse de la salle. Les 3 Clubs GV de Caluire (3C- Le Vernay et Montessuy) regroupent environ 800 licenciés.

### **Allocution de Mr COUTURIER, adjoint aux sports de la ville de Caluire :**

La ville de Caluire souhaite mettre en avant le Sport Santé et inciter ses habitants à « bouger ». Démarche initiée en 2017, renouvelée en 2018 pour le développement des activités physiques. Il souhaite la bienvenue à tous et présente ses vœux.

### **Présentation des salariés par Mme Josie Vermorel**

- Aline JOUSSELIN : assistante administrative – responsable des paies embauchée en octobre 2017 en remplacement d'Annie Turbat (départ à la retraite fin septembre 2017).
- Farid MESSALTI : agent administratif
- Hélène POMMIER : conseillère de formation et développement
- Jacqueline SENES : secrétaire
- Pierre-Marie TRICAUD : conseiller de développement

### **Présentation des élus du Comité directeur par Mme Josie Vermorel**

- Jean BOUTARIN : médecin départemental
- Monique COLLET-BILLON : vice-présidente responsable Commission Administrative
- Jean-Pierre ERARD : trésorier adjoint
- Marie-Claire LAPORTE: secrétaire démissionnaire à ce jour
- Christiane POTOCKI : secrétaire adjointe
- Suzanne PUZENAT : trésorière
- Josie VERMOREL : présidente
- Jean-Paul VUIART: vice-président responsable Commission Développement

### **La Présidente, Josie VERMOREL déclare l'Assemblée Générale Ouverte**

Christiane Potocki, en sa qualité de présidente de séance, fait appel à 2 scrutateurs dans la salle. Jean-Luc Boulat (GV Décines) et Michèle Lassalle (GV Oullins) sont volontaires et choisis comme scrutateurs.

La présidente de séance lance un appel à candidatures pour rejoindre le Comité Directeur. Seul Jacques Chevalyere (GV Ecully) pose sa candidature pour le rejoindre.

Un appel à candidatures pour les commissions est également lancé. Aucune candidature n'est posée.

SAISON 2016-2017

Vote n°1 : APPROBATION DU PV DE L'AGD DU 4 FEVRIER 2017 A GENAS

Vote : Contre : 0 / Abstention : 7 / Pour : 400

**Le procès verbal de l'AGD du 4 février 2017 est approuvé à la majorité des voix.**

### **Rapport moral**

Josie Vermorel présente le rapport moral qui comporte deux priorités très nettes :

- Le soutien aux clubs qui sont le socle du mouvement associatif EPGV
  - Conforter la mise en place des référents Clubs au Codep : pour créer du lien et mieux travailler avec les clubs
  - Développer la communication numérique en utilisant l'outil I-Réseau et humaine en étant présent (clubs et Codep) sur les manifestations départementales (Parcours du Cœur, Nordic Walkin'Lyons, Loisirs Sport en Fête, Salon Primevère, Salon Horizon Seniors, Rencontres de la Forme...)
  - Organiser la formation des animateurs et dirigeants en cohérence avec celles de la Fédération et du Coreg et en adéquation avec les projets de développement des Clubs
  - Proposer sur le CODEP des formations continues afin de développer les compétences des animateurs
  - Soutenir financièrement les Clubs pour leurs actions de développement ou de fidélisation
  - Conseiller les dirigeants dans la gestion administrative et financière pour renforcer le soutien au diagnostic et à l'amélioration de la gestion des associations
  - Réfléchir aux formes possibles de mutualisation de certaines dépenses (allocation de formation, complémentaire santé, médecine du travail) et

professionnalisation de l'emploi (multi-salariat, mise à disposition, groupement d'employeurs...), réflexion appuyée par Blandine Payant du Comité Régional

- Maintenir le maillage territorial et les lieux d'activités
- Maintenir et accroître le nombre de licenciés et d'adhérents
- Développer les partenariats (internes et externes)
  - Asseoir notre notoriété en répondant aux politiques de santé publique (lutte contre la sédentarité, maintien de l'autonomie, prévention)
  - Mettre en œuvre des actions concrètes avec la Fédération Française de Cardiologie, la Ligue contre le cancer, Courir pour elles....
  - Répondre aux appels à projet des Conférences des financeurs pour le public senior en favorisant la prise de licences individuelles afin de pérenniser les activités
  - S'impliquer dans la mise en place de la plateforme Sport-Santé afin de continuer à accueillir et d'accompagner les publics fragiles
  - Soigner les relations avec les municipalités et être attentifs aux modifications des rythmes scolaires
  - Développer la coopération avec le Coreg EPGV AURA sur des projets bénéficiant de financement régionaux (ARS-CNDS-DISP...)
  - Se rapprocher d'autres Codep (rugby à 13, randonnée pédestre, ...) qui mettent en place des actions sport-santé
  - Mettre en œuvre des actions concrètes avec les clubs « Cœur et Santé » et des structures telles que la Ligue contre le Cancer et « Courir pour Elles ».
  - Promouvoir l'EPGV lors d'événements médiatiques

En conclusion, ces actions ne pourront être menées à bien qu'avec l'implication du plus grand nombre (dirigeants et animateurs). Il est nécessaire d'accroître l'implication des dirigeants de clubs au CODEP.

Lors de la saison 2016/2017, il y avait 15 836 pratiquants GV au sein du CODEP 69.

### **Rapport d'activités**

Le rapport d'activités est joint au dossier d'AG adressé à tous les clubs affiliés.

Vote n°2 : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES

Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 407

**Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité**

### **Rapport financier**

L'expert-comptable est le cabinet Desbois mais la saisie des écritures comptables est faite par les élus (trésoriers).

Commentaires sur le compte de résultat et le bilan par Suzanne Puzenat :

Les licences représentent 52% des produits (ont augmenté de 4% en 2016/2017), et les subventions 29% de ces produits. Il est à noter que la contribution financière de l'ARS dans le cadre du programme « Atout Santé Manger Bouger » représente à elle seule 66% de ces contributions financières.

Les autres subventions sont les aides fédérales, les aides institutionnelles et la subvention du Crédit Mutuel.

Les autres produits sont : les contributions Impact Emploi, l'aide aux emplois, diverses contributions (stages, prestations extérieures), ainsi que les produits financiers, qui sont en baisse.

En ce qui concerne les charges, les plus importantes sont les charges de personnel ainsi que les cotisations sociales (salariés, intervenants stages, animateurs programme ARS).

Les frais de fonctionnement ont, quant à eux, baissé de 10% par rapport à la saison précédente (les 50 ans du CODEP la saison passée avaient occasionné des frais supplémentaires).

Le résultat d'exploitation est donc de 22 295€, et le résultat excédentaire final est de 24 572€.

Le CODEP n'a plus de dettes, étant donné qu'il est désormais totalement propriétaire de ses locaux.

En conclusion, le CODEP a développé la pratique d'activités nouvelles et soutient les clubs.

Bernadette Dupont (GV Moulin à Vent) a vérifié les comptes avec Camille Espie (GV Genay), excusée. Elles n'ont relevé aucune anomalie et donnent quitus pour la gestion des comptes.

Vote n°3 : APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 407

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

#### **Affectation du résultat**

Suzanne Puzenat propose d'affecter le résultat de l'excédent au report à nouveau.

Vote n°4 : APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXCEDENT AU REPORT A NOUVEAU

Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 407

**Le résultat est affecté au report à nouveau à l'unanimité.**

#### **Appel à candidatures pour les vérificateurs aux comptes 2017-2018**

Mme Jeanine Bollard (GV Chassieu) et Mr Gérard Thorriagnac (GV Toussieu) posent leurs candidatures en tant que vérificateurs aux comptes pour la saison 2017/2018.

Vote n°5 : APPROBATION DE LA CANDIDATURE DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR LA SAISON 2017/2018

Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 407

**Les candidatures « vérificateurs aux comptes » sont approuvées à l'unanimité.**

PAUSE ACTIVITE PHYSIQUE PROPOSEE PAR HELENE POMMIER :  
Exercices respiratoires et squats

TEMOIGNAGES

**Club GV Neuvilleoise**

Témoignage de Michel Bitouzé, président.

Le Club a mis en place un programme de Gym Après (diagnostic du) Cancer (2 séances de gym hebdomadaires et 1 séance de marche active pratiquée en autonomie), en raison de la volonté de l'animatrice Isabel Barbier de se former, et malgré des réserves à l'origine des dirigeants du club.

La question du financement s'est rapidement posée. Le Codep a proposé une aide de 300 €. Le budget nécessaire était de 4 000 € par saison pour le club. Le Club a démarché la Ligue contre le Cancer qui, pour que l'activité soit gratuite pour les participants, a accordé un financement total, par le biais de la signature d'une convention.

Le programme touche principalement des femmes souffrant d'un cancer du sein.

**Club de Caluire 3C**

Témoignage d'Hélène Drykoningen, présidente.

Le Club GV Caluire 3C a un historique lourd avec le cancer. L'ancienne présidente et deux animatrices ont été touchées par le cancer. Le Club a donc initié un don de 2 € par inscription, pour les volontaires, ce qui permet de récolter environ 400 à 450 € par an. L'activité Gym après Cancer a été lancée cette année, animée par Myriam Quillaud, avec 2 cours hebdomadaires.

Le club, avec le soutien d'Europa Donna, a signé une convention avec « Courir pour elles » à hauteur de 1 500 € pour financer un cours. Le deuxième cours est payé par les participantes, la « cagnotte » en réserve et le Club.

**Club les Narcisses de St Priest**

Témoignage de Marcel Bour, président

Le Club Athlétique et Sportif de St Priest qui proposait de la gymnastique et de l'haltérophilie a disparu. Le Club GV très ancré localement et reconnu pour la qualité de ses cours a repris, avec son équipe de bénévoles volontaires et très impliqués, une partie



de l'activité de cette association. Une section spécifique a été créée à l'intérieur du Club GV.

Elle propose 17 cours et a embauché 2 animatrices, pour 135 nouveaux licenciés, plus jeunes. Le Club compte maintenant 738 adhérents et propose 47 séances d'activités diversifiées.

### **Partenariat EPGV et Fédération Française de Cardiologie (clubs Cœur et santé)**

Témoignage de Jean Boutarin, président de l'Association Française de Cardiologie Val de Rhône.

Il souligne le partenariat indispensable entre la FFC et l'EPGV afin de proposer des activités GV pour les cardiaques, notamment la randonnée et marche nordique, afin de leur assurer une pérennité de la pratique de l'activité physique après leur prise en charge dans les clubs Cœur et Santé. .

Il a également participé au salon Horizon Senior, en y animant une conférence en collaboration avec Hélène Pommier.

### **Club GV Volcanique Ansoise**

Témoignage de Chrystel Paquelet, trésorière.

Pour remplacer un cours qui n'avait plus assez de participants, le Club a proposé un cours de Pilates qui a eu tellement de succès qu'il a fallu en créer deux autres pour satisfaire toutes les demandes, d'où une forte augmentation du nombre de licenciés (+ 70 personnes inscrites à ces 3 cours).

Josie Vermorel félicite également le Club GV Lachassagne pour la forte progression (39 à 107) du nombre de ses licenciés et salue les initiatives de tous les Clubs qui amènent un public nouveau à l'EPGV, notamment le Club de Taponas.

## SAISON 2017-2018

Jean-Paul Vuiart présente un des projets prioritaires qui passe par une amélioration de la gestion de l'emploi. 5 formules sont possibles, chacune présentant des avantages et des inconvénients:

- Club Employeur
- Codep Employeur
- Groupement d'employeurs
- Multisalariat

- Mutualisation d'emplois

Le Codep souhaite mettre en place un groupe de travail regroupant employeurs et animateurs. Il envisage un sondage auprès des dirigeants lors des réunions de secteurs du mois de mars et une consultation des animateurs. Le COREG, le Crédit Mutuel et le Cabinet Delsol sont disposés à aider le CODEP pour l'aspect juridique du projet.

Le groupe de travail doit définir quels objectifs se donner dans cette démarche.

### **Budget actualisé 2017-2018**

Jean-Pierre Erard souligne notamment le décalage de la contribution financière ARS sur la saison 2017/2018.

### **Budget prévisionnel 2018-2019**

Jean-Pierre Erard insiste sur la difficulté des prévisions compte tenu de beaucoup d'incertitudes. Les tarifs de la part départementale et de la licence fédérale restent inchangés. Il n'y a pas de prise en compte d'une augmentation du nombre de licences dans l'hypothèse de calcul.

Vote n°6 : ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019

Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 407

**Le budget prévisionnel 2018/2019 est adopté à l'unanimité.**

### **ELECTION DES MEMBRES DU CODIR**

Jacques Chevalyere (GV Ecully) présente sa candidature. Il est intéressé par les aspects administratifs et comptables, et souhaite participer à la bonne vie des clubs.

Etant donné qu'il n'y a qu'un seul candidat et dans la perspective de gagner du temps, Josie Vermorel propose, si personne ne s'y oppose, un vote à main levée. Sans opposition, on procède au vote.

Vote n°7 : ELECTION DE JACQUES CHEVALEYRE AU COMITE DIRECTEUR

Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 407

**Jacques Chevalyere est élu à l'unanimité au Comité Directeur**

## PARTICIPATION AUX COMMISSIONS

Pas de candidats pour intégrer une des quatre commissions. Josie Vermorel précise qu'il est possible d'assister en tant qu'auditeur à un Codir pour se rendre compte de ce qui s'y passe.

## ELECTION DU DELEGUE A L'AGF à REIMS du 9 au 11 février 2018

Josie Vermorel se présente en tant que titulaire pour se rendre à l'AGF de Reims, Monique Collet-Billon est sa suppléante.

Vote n°8 : ELECTION DU DELEGUE A L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 407

**Josie Vermorel est élue comme déléguée du CODEP 69 à l'AGF. Monique Collet-Billon est sa suppléante.**

19h45 : PAUSE ACTIVITE PHYSIQUE PROPOSEE PAR HELENE POMMIER :  
Gym Mémoire

## INTERVENTION DES OFFICIELS

### Présentation du Coreg EPGV AURA par Marie Heckmann et Dominique Pescher

La fusion des Coreg EPGV Auvergne et Rhône Alpes a eu lieu le 28 janvier 2017. Le COREG Auvergne a absorbé le COREG Rhône-Alpes, principalement parce qu'il comptait 37 partenaires alors que le COREG RA n'en avait que 2. Le Coreg AURA regroupe 12 départements, plus de 1 000 animateurs et 780 associations.

Il y a 4 Conseillers Techniques Régionaux (Formation, Développement, Cellule Territoriale Formation Emploi Métier, Communication).

Dominique Pescher salue l'activité du CODEP en matière de développement et Marie Heckmann félicite l'ensemble des actions menées par le CODEP. Un appel est lancé aux volontaires afin de rejoindre les cellules de travail.

Il est dressé un procès-verbal de l'AG signé par la Présidente et la Secrétaire de Séance.

La secrétaire de séance,

Marie-Laure FAVIER



La Présidente,

Mme Josie VERMOREL

